

FORMULAIRE D'ACCREDITATION PRESSE

- 22^e Rallye Val de Sèvre -

A renvoyer dès que possible par mail à : sim.rousseau@laposte.net ou à donner le jour du rallye.

Dans le cadre de la Coupe de France des Rallyes 2025, l'Organisateur tient à préciser que :

« Seuls les photographes ou cameramen possédant le badge média FFSA 2025 (licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentants un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise pour l'ensemble de l'épreuve par l'organisateur. »

Si vous n'êtes pas en possession du badge médias 2025 FFSA ou de la carte de presse nationale des journalistes professionnels, nous vous demandons de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté.

Vous devez impérativement respecter les consignes de sécurité données par le Directeur de Course ou/et les commissaires de piste, sinon **les contrevenants seront immédiatement exclus du parcours et se verront retirer les chasubles.**

L'accès hors zone dédiée au Public ne sera délivré qu'aux journalistes, photographes ou cameramen accrédités par un média.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Tél portable :

Mail :

Média représenté :



Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du Rallye du Val de Sèvre en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Une chasuble media vous sera remise par Simon ROUSSEAU.

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e)



association loi 1901 enregistrée
sous le N° 13704 BOUSSAY 44190

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

